

CET HIVER, JE COMPOSTE !

Le saviez-vous ? L'hiver est une excellente période pour participer à la collecte du compost. Avec le froid, les matières gèlent et ne produisent pas d'odeur ! Même si les collectes de bac brun s'espacent, votre bac brun ne devrait pas être remisé pour autant !

Cependant, l'hiver, en raison du gel, il arrive parfois que les matières organiques restent collées au fond du bac et que ce dernier ne se vide pas complètement. Pour éviter cela, il est important de limiter le contact entre les aliments humides et les parois gelées du bac.



Voici quelques astuces pour vous aider à composter tout l'hiver !

TRUC 1. Lorsque votre bac est vide, **tapissez le fond de votre bac** d'une matière pouvant absorber l'humidité (papier journal, carton, copeaux de bois, feuilles mortes sèches, etc.). Vous pouvez aussi doubler votre bac brun d'un sac en papier pour résidus verts (format de 80 litres).

TRUC 2. Ne mettez **pas de liquide** dans le bac brun.

TRUC 3. **Enveloppez vos résidus humides** dans du papier journal ou dans un sac de papier.

Vos matières sont déjà gelées et collent au fond du bac ? Pas de panique !

C'est l'hiver, les odeurs sont limitées et, comme il n'y a pas de résidus verts en hiver, votre bac pourra tenir entre deux collectes ! Pour aider au décollage des matières, déposez votre bac brun au soleil. Vous pouvez aussi décoller les matières des parois du bac avec un petit coup de pelle juste avant de déposer votre bac au chemin. Si vous entreposez votre bac brun dans un garage chauffé en hiver, il faut sortir le bac peu de temps avant la collecte sinon les matières pourraient coller contre les parois en gelant.

Rappelez-vous que les **sacs de plastique sont interdits** dans le bac brun, même s'ils sont certifiés « compostables », « biodégradables » ou « oxobiodégradables » !

Grâce à votre participation, près de 6 500 tonnes de matières organiques ont été détournées de l'enfouissement et transformées en compost l'an dernier dans Rimouski-Neigette. Votre geste compte !

Pour vous aider dans le tri de vos matières, consulter Infobac.ca ou la ligne Infobac au 418-725-2222.

Catherine Denis

Coordonnatrice en environnement, MRC de Rimouski-Neigette

environnement@mrc-rn.ca